

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 66 (1954-1957)
Heft: 288

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1954 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Extrait des Procès-verbaux des séances de la Société vaudoise des Sciences naturelles

Séance du mercredi 10 novembre 1954, à 20 h. 30.

Salle Tissot.

Présidence : M. Héli Badoux, président.

Le procès-verbal de la séance du 27 octobre est adopté.

Décès. — Deux vides se sont encore produits parmi nos anciens membres : le 30 octobre est mort à Leysin le Dr *Auguste Rollier*, médecin, professeur honoraire de l'Université de Lausanne, qui avait été admis dans la Société en 1918 et nommé « membre émérite » en 1952. Le 1^{er} novembre, c'est le Dr *Edmond de Rhum*, médecin bien connu à Lausanne, qui disparaissait ; il avait été reçu en 1904.

Admission. — M. le Dr *Marcel Péguiron*, présenté le 27 octobre.

Candidature. — M. *Alfred-Henri Chavannes*, secrétaire à l'École de Chimie, présenté par MM. Goldstein et Brunisholz.

La séance étant organisée en commun avec la Société vaudoise d'Entomologie, le président souhaite la bienvenue aux membres présents de cette association et donne la parole à son président, M. Gaschen.

Communications scientifiques.

Hans Gaschen. — *Le Culex autogène* (avec projections).

(Paraîtra dans le *Bulletin*.)

Edmond Altherr. — *Etat actuel des recherches sur les Nématodes* (avec projections).

Séance du mercredi 24 novembre 1954, à 20 h. 30.

Salle Tissot.

Présidence : M. Héli Badoux, président.

Admission. — M. *Alfred-Henri Chavannes*, présenté le 10 novembre.

Distinction. — M. le professeur *Alfred Fleisch* vient de recevoir le prix Marcel Benoît pour 1953, pour son ouvrage intitulé « Nouvelles méthodes d'étude des échanges gazeux et de la ponction pulmonaire ».

Selon une tradition bien établie, la deuxième séance de novembre est consacrée à la Commission vaudoise pour la protection de la nature. Son président, M. Charles Chessex, prend donc la parole pour saluer la nombreuse assistance ; il fait un rapide tableau des activités les plus marquantes de la Commission en 1954, parmi lesquelles la création de réserves et la protection de marais. Puis

il présente le conférencier, le peintre animalier **Robert Hainard**, et son sujet :

Carnassiers de chez nous.

Illustrée en épiscopie de peintures et dessins d'une grande beauté, cette causerie captivante suscite bien des questions auxquelles répond M. Hainard.

Assemblée générale du mercredi 8 décembre 1954, à 16 h.

Salle Tissot.

Présidence : M. Héli Badoux, président.

Le procès-verbal de la séance du 24 novembre est adopté.

Distinction. — M. le professeur *Georges de Rham* a été nommé Docteur *honoris causa* de l'Université de Strasbourg.

Ordre du jour statutaire.

1. M. *Badoux* présente le

Rapport du Comité pour l'année 1954.

Membres. — Le tableau ci-dessous présente l'état nominatif des membres de la Société et les changements survenus depuis 1953.

	1953	1954	Différences
Membres d'honneur	13	14	+1
» émérites	8	7	-1
» à vie	29	29	—
» corporatifs	23	24	+1
» (ordinaires et exonérés)	349	349	—
	<u>422</u>	<u>423</u>	+1

Les membres ordinaires se répartissent en 3 groupes :

Membres urbains	174
» forains	128
» étudiants	16
» exonérés	17
» en congé	14
Total	<u>349</u>

La Société a eu le regret de perdre 8 de ses^o membres décédés au cours de l'année :

- MM. Emmanuel de Margerie, nommé membre honoraire en 1913
- Francis Rouge, membre ordinaire, reçu en 1914
- Edouard Diserens, membre ordinaire, reçu en 1905
- Henri Décombaz, membre ordinaire, reçu en 1922
- Pierre Revilliod, membre ordinaire, reçu en 1907
- Jules Taillens, membre ordinaire, reçu en 1893
- Auguste Rollier, membre émérite, reçu en 1918
- Edmond de Rham, membre ordinaire, reçu en 1904.

Pour diverses raisons 10 de nos membres ont été amenés à démissionner, ce sont :

MM. Jean Claude Anex, géologue
 Roger Benoît, vétérinaire
 Philippe Bujard, aviateur
 Salvador Chilardi
 César Dupuis, médecin-dentiste
 Claude-Henry Forney, instituteur
 Paul Gilliard, étudiant
 Bernard de la Harpe, employé de commerce
 Alix Margot, professeur.

Nous avons eu le plaisir de recevoir 18 nouveaux membres, dont deux membres d'honneur et un membre corporatif.

Ont été nommés membres d'honneur :

MM. Adolf Portmann, professeur de zoologie à Bâle
 Emile Guyénot, professeur de zoologie à Genève.

Les nouveaux membres ordinaires sont :

MM. Olivier Aubert, licencié ès sciences
 Edouard Bauer, ingénieur-chimiste
 Bernard Blanc, étudiant
 Marcel Burri, étudiant
 Alfred-Henri Chavannes, secrétaire
 Victor Dentan, directeur de l'École primaire de Montreux
 Roger Dessoulavy, professeur
 Maurice Flückiger, professeur
 Rudolf Horwitz, géologue
 Roland Jaunin, chef de travaux
 Roland Perret, ingénieur-physicien
 Marcel Péguiron, médecin
 Dominique Rivier, professeur
 Edouard Rieben, ingénieur-forestier
 Michel de Trey, géologue
 Librairie F. Rouge, membre corporatif.

Séances. — La Société a tenu cette année treize séances ordinaires et trois assemblées générales. Dix-huit communications ont été présentées durant ces séances, se rapportant aux sujets suivants : Astronomie (1), Botanique (2), Zoologie et Biologie (5), Géologie (7), Météorologie (1), Physique (2). Une de ces communications répondait à une question posée au comité.

Sept conférences ont été présentées, traitant des sujets de parasitologie végétale, de physique nucléaire, d'astronomie, de génétique, de géophysique, de zoologie et de biologie médicale.

Une séance a été consacrée à la visite des laboratoires de l'École polytechnique de l'Université. Les professeurs et chefs de travaux de ces laboratoires ont fourni aux participants les explications nécessaires.

Nous avons tenu, d'autre part, une séance commune avec la Société Vaudoise d'Entomologie, dans laquelle le président de cette dernière, M. Gaschen, a présenté le résultat de ses travaux de recherches sur le *Culex* autogène.

L'assemblée générale d'été a eu lieu aux Rochers de Naye, après la montée en train jusqu'à Naye où la séance eut lieu en plein air. Après avoir écouté de brefs exposés sur l'histoire du jardin alpin par M. Nicolier et sur la structure géologique de la région par le président, les participants s'en allèrent visiter le jardin qui commençait seulement à fleurir. L'après-midi ce fut la descente sur Sonchaux et Caux. Cette journée coïncida avec un des rares dimanches sans pluie de l'été, ce qui assura la réussite de cette assemblée générale.

Pour la conférence académique, que nous organisons pour février, nous nous sommes assurés le concours de M. J. Baer, professeur de zoologie à l'Université de Neuchâtel, qui traitera le sujet suivant : Finalité et invention en Biologie — le cas des mollusques parasites.

Le cours d'information traita en trois leçons d'une question dont l'actualité s'impose de plus en plus : la protection des eaux. Ces « Problèmes d'hydrobiologie » nous furent présentés par M. Florian Cosandey, qui exposa la limnologie et le développement du plancton ; M. Léon Mornod, la pollution des eaux, et M. Edouard Dutoit, les remèdes actuels — l'épuration des eaux.

Ce cours rencontra un vif succès. Les frais minimes qu'il occasionna furent largement couverts par les finances d'inscription, laissant à la Société un bénéfice de 106 fr. Notons que le public qui suivit notre cours d'information comportait nombre d'ingénieurs.

Publications. — Les publications de l'année comprendront : les *Bulletins* nos 286, 287 et 288, sous presse. Il y a actuellement un mémoire en préparation et deux à l'étude.

Bibliothèque. — D'après un récent pointage opéré par la Bibliothèque cantonale et universitaire, notre Bibliothèque compte 689 périodiques obtenus grâce à notre service d'échange.

Finances. — Les finances de la Société sont à première vue très satisfaisantes, cela tient malheureusement à un fléchissement du volume de nos publications. La publicité qui paraît dans le *Bulletin* constitue, d'autre part, un apport sensible à nos finances. Mais le nombre de nos annonceurs tend à diminuer ; le Comité fait appel à tous les membres qui connaîtraient des clients possibles d'en avertir sans tarder M. P.-A. Mercier.

Une révision du système comptable, prévoyant davantage de rubriques, a été instaurée. Elle permet une analyse plus aisée des finances de la Société.

Le différend avec l'Office fédéral de l'impôt sur le chiffre d'affaires a été résolu de la façon suivante : Chaque *Mémoire* sera expédié à nos membres correspondants en même temps qu'un *Bulletin*. Un sous-titre sur les couvertures soulignera cette liaison. Moyennant cette adjonction, l'Office fédéral sus-nommé renonce à frapper d'impôt nos publications et au rappel qu'il aurait été en droit d'exiger. Les *Mémoires* conserveront leur titre, numérotation et pagination propres. Les tirés à part par contre seront dorénavant soumis à l'impôt.

Cotisations 1955. — Pour l'année 1955, le Comité vous propose de ne pas modifier le montant des cotisations.

Comité. — Le Comité s'est réuni en cinq séances où toutes questions concernant la vie de la Société ont été examinées dans un esprit de collaboration sympathique.

Union de Sociétés scientifiques vaudoises. — Le Comité a tenu chaque mois sa réunion statutaire pour l'établissement des programmes des sociétés affiliées. Les chevauchements de dates des séances des Sociétés ont pu être ainsi supprimés. Les séances du Directoire ont eu lieu généralement au Secrétariat de notre Société. Mlle Bouët, qui assume la convocation des membres de toutes les Sociétés de l'Union, a assisté aux séances en qualité de secrétaire et nous la remercions de son concours.

Mesdames, Messieurs,

Au terme de mon mandat, je tiens à remercier les membres de notre Société de la confiance qu'ils m'ont témoignée en me nommant à la présidence de la SVSN. J'ai fait de mon mieux pour mériter cet honneur et cette confiance. Les lourdes charges que j'assume ne m'ont pas toujours laissé le temps de me consacrer comme je l'aurais voulu au développement de notre Société. Mais si, malgré des imperfections, j'ai pu faire face à mes obligations, je le dois avant tout à Mlle S. Meylan qui, comme par le passé, a assuré la publication de nos *Bulletins* et *Mémoires* avec une conscience dont l'éloge n'est plus à faire, à Mlle Bouët qui dirige avec autorité et avec un ordre parfait notre Secrétariat et M. P.-A. Mercier, rédacteur-adjoint, chargé de la publicité dans nos publications.

Je tiens à exprimer aussi ma reconnaissance aux membres du Comité pour leur appui et le travail qu'ils ont fourni pendant ces deux ans, et à la phalange des anciens présidents, la vieille garde toujours disposée à prêter main forte dans les situations difficiles et dont l'appui et les conseils me furent du plus grand secours. Je remercie aussi tous ceux qui ont participé par leur présence ou leur concours actif à la vie scientifique de notre Société. Je souhaite qu'ils soient toujours plus nombreux et qu'ainsi augmente le rayonnement scientifique de la Société vaudoise des Sciences naturelles.

2. M. Guénin donne lecture du

Rapport de la Commission de gestion pour 1954.

La Commission de gestion, on l'a dit, ne gère rien. Elle n'en est pas moins investie de fonctions étendues, allant du contrôle de la gérance du Comité à l'inspection de la bibliothèque, et par cela encourt de lourdes responsabilités devant l'assemblée générale. Mais son activité est marquée par une très grande discrétion. Celle-ci est rendue obligatoire par le fait que la Commission de gestion ne constitue pas un organe statutaire de la Société, ne jouit donc pas de l'autorité dont bénéficie par exemple la Commission de vérification des comptes. Cette discrétion est d'autre part devenue obligée, la tradition qui guide infailliblement la marche de notre groupement l'a consacrée depuis longtemps.

Consciente de son rôle et de ses pouvoirs, la Commission de gestion a tenu, comme de coutume, une unique séance, le 1^{er} décembre 1954, pour prendre connaissance du rapport du Comité qui est l'une des sources importantes inspirant son propre procès-verbal. Elle est heureuse de féliciter le président et ses collaborateurs d'avoir non seulement veillé soigneusement aux intérêts immédiats de notre association, mais encore d'avoir trouvé une formule qui exonère nos publications de l'impôt sur le chiffre d'affaires sans modifier l'ordonnance des volumes du *Bulletin* et des *Mémoires*. Elle se plaît à relever l'importance accrue de notre bibliothèque due essentiellement, on le sait, à l'augmentation des échanges et des abonnements. Elle tient à remercier la Direction de la Bibliothèque cantonale et universitaire, tout particulièrement Mlle Rossé, qui s'est chargée d'établir un fichier complet des diverses revues que nous possédons. Notre bibliothèque constitue un riche matériel de travail et nous regrettons qu'un nombre restreint de membres en profite. Nous proposons au Comité de signaler aux nouveaux adhérents l'existence de notre bibliothèque par un papillon polygraphié et d'examiner s'il est possible de réimprimer le catalogue.

Signé : GUÉNIN, J. REGAMEY, CH. HAENNY.

L'assemblée adopte les deux rapports.

3. *Nomination du Comité.* — MM. Héli Badoux et François Chèrix se retirent ; MM. Walter Fisch et Camille Mermød sont désignés pour leur succéder. Le prochain comité sera donc composé de : M. Daniel Aubert, président ; M. Louis Fauconnet, vice-président ; MM. Edmond Altherr, Walter Fisch et Camille Mermød.

Nomination d'un membre de la Commission de gestion. — M. Henri-A. Guénin ayant terminé son mandat est remplacé par M. Héli Badoux.

Nomination de deux membres de la Commission de vérification des comptes. — Les deux membres sortants, Mlle *Lucy Virieux* et M. *Jacques Aubert*, passent leur charge à Mlle *Marie-M. Kraft* et M. *Maurice Gailloud*.

4. *Cotisations.* — L'assemblée se range à la proposition du Comité de ne pas modifier les tarifs en vigueur : 12 francs pour les membres urbains, 8 francs pour les membres forains et résidant à l'étranger, 6 francs pour les étudiants, 20 francs pour les membres corporatifs ; le versement unique est maintenu à 150 francs et la finance d'entrée à 5 francs.

5. *Budget.* — L'Assemblée adopte également le projet que présente M. *Cherix*, trésorier, et qui est le même qu'en 1954.

<i>RECETTES</i>	BUDGET 1955	<i>DEPENSES</i>
Intérêts	Fr. 2700.—	<i>Bulletin</i> Fr. 6500.—
Redevance de l'État	3000.—	Traitements 2400.—
Cotisations	3600.—	Frais généraux 1400.—
Finances d'entrée	50.—	Fond. de Rumine
Recettes diverses		(abonnements) 700.—
(publicité, etc.)	1650.—	
	<u>Fr. 11000.—</u>	<u>Fr. 11000.—</u>

6. *Horaire des séances.* — Même unanimité en ce qui concerne les dates des treize séances ordinaires et des trois assemblées générales qui auront lieu en 1955.

7. *Revision partielle des statuts.* — Son grand âge n'empêche pas notre Société d'évoluer, et à un rythme assez rapide pour que l'édition de 1940 de ses statuts réclame déjà quelques ajustements. Les principales modifications à apporter sont présentées par M. *Badoux* et suscitent sur certains points les observations des membres présents. Le texte préparé par le Comité est finalement accepté, moyennant quelques légers remaniements. Il sera imprimé en 1955.

S. M. *Charles Chessex* lit le

Rapport de la Commission vaudoise pour la protection de la nature en 1954.

Nous avons poursuivi durant l'année écoulée les diverses tâches, entreprises et avons eu l'occasion d'intervenir en maintes occasions dans des buts de sauvegarde. Si les résultats de nos efforts en vue de créer des réserves nouvelles et de protéger des sites ou des monuments naturels menacés peuvent être considérés comme satisfaisants, il n'en est peut-être pas tout à fait de même en ce qui concerne la question de l'éducation. C'est là une tâche vaste et ardue, dont l'accomplissement demanderait malheureusement beaucoup plus de temps et des moyens beaucoup plus puissants que ceux dont nous pouvons disposer.

La composition de nos délégations n'a subi aucune modification, ce qui signifie que nous n'avons pas encore pu remplacer ceux de nos délégués qui ont changé de domicile ou qui sont décédés ; des lacunes commencent certainement à se faire sentir, que nous désirons vivement combler, avec l'aide, bien entendu, de tous ceux qui pourraient nous conseiller et nous renseigner. L'adjonction d'un nouveau membre à la Commission en la personne de M. le professeur René Stucky peut être considérée comme une mesure extrêmement heureuse et nous n'avons qu'à nous louer de la collaboration de notre nouveau collègue.

Réserves. — Nos anciennes réserves de Praz-Rodet, du Sentier et de la Roche aux Perce-neige n'ont guère fait parler d'elles cette année, pas assez peut-être ? La réserve d'Aï, par contre, continue à figurer en tête de liste parmi nos préoccupations. Après quelques années d'existence, cette réserve s'avère sans contredit une excellente acquisition. Elle est extrêmement fréquentée et suscite infiniment d'intérêt dans les milieux les plus divers. Sa vaste superficie et ses importantes dénivellations en font un lieu d'une grande richesse en faune et en flore ; le cadre en est magnifique et ceux qui la visitent en retirent chaque fois autant d'agrément que de satisfactions. Nous avons eu l'occasion d'y conduire en juin les participants à l'une des excursions du XI^e Congrès international d'Ornithologie. Toutes ces personnes, appartenant à neuf nations différentes, se sont déclarées enchantées de cette visite et ont été particulièrement ravies de pouvoir admirer là-haut, en dépit d'un temps plutôt maussade, les représentants les plus caractéristiques de notre avifaune alpine : le Merle de roche, le Chocard, l'Accenteur des Alpes, la Niverolle et, surtout, l'oiseau le plus intensément recherché de tous nos visiteurs étrangers, le prestigieux Tichodrome échelette. J'ajoute que le Jardin alpin, constamment en progrès, n'est pas étranger lui non plus au succès remporté par notre belle réserve préalpine.

Voici quelques extraits du rapport fourni par M. Reymond, le très actif et dévoué gardien de la réserve d'Aï :

« Malgré un été pluvieux, le nombre des visiteurs a été assez important et j'ai eu du plaisir à montrer, à peu de distance, des Marmottes, Hermine et oiseaux divers à plusieurs groupements et hommes de science qui, pour la plupart, ont été surpris de pouvoir observer de tels animaux pas du tout effarouchés.

» Durant un séjour de 15 jours passés en Aï avec ma famille, un couple de Niverolles venait jusque sur la fenêtre de la cabane pour chercher des miettes ; l'une d'elles s'est même posée sur la table tandis que l'une de mes fillettes était en train d'écrire.

» Un jeune Tichodrome, faisant partie d'une nichée de cinq, observée dans les environs du Jardin alpin, s'étant imprudemment posé sur le lac d'Aï, a été sauvé et réconforté par l'un des bergers. Il y a en ce moment trois terriers de Marmottes à l'intérieur du Jardin ; elles sont particulièrement friandes des *Eryngium*. En l'espace de deux heures d'observation, une Hermine naine a été vue capturer 18 Taupes ou Campagnols des neiges. Les Chamois et Chevreuils étaient particulièrement fréquents au Gêteillon, pendant la saison de chasse surtout.

» La floraison des Rhododendrons a été abondante et prolongée, ainsi que celle des autres plantes de la région, mais, en raison du temps trop humide, beaucoup de graines n'ont pu arriver à maturité. Une station de *Pinguicula vulgaris* a été découverte sur le flanc nord-est du Gêteillon.

» Le jardin alpin est de plus en plus visité et de nombreuses personnes sont heureuses de pouvoir observer des plantes de régions diverses ; je constate avec plaisir que le Jardin est généralement respecté du public.

» Au lac d'Aï, deux colmatages ont été effectués en juillet et août, qui s'avèrent efficaces, mais il me semble qu'il serait indiqué de prolonger de 12 mètres le mur côté sud, afin d'arrêter l'eau qui, maintenant s'écoule en grande quantité par un mur en pierres sèches et disjointes. »

J'ajoute que, ensuite d'une dangereuse avalanche survenue l'hiver dernier, la Municipalité de Leysin s'est vue contrainte de faire effectuer des travaux de protection qui empiètent en partie sur le territoire de la réserve.

Nous avons eu le très grand plaisir, cette année, de pouvoir ajouter une nouvelle réserve à notre catalogue. Il s'agit de l'Étang du Sépey, propriété de la Commune de Cossonay. L'acte constitutif de cette réserve, en l'occurrence un contrat de servitude d'une durée illimitée, entre la Commune de Cossonay d'une part, la Ligue suisse pour la Protection de la Nature d'autre part, a été signé le 13 juillet 1954. En voici quelques extraits :

« Le Bois du Sépey, au territoire de la Commune de Cossonay, dont il est la propriété, offre un intérêt tout particulier dans sa partie méridionale sise au sud de la route cantonale Cossonay - Vallée de Joux. Cette partie a plutôt le caractère d'un bocage que d'une forêt. Peuplé d'essences diverses en association végétale naturelle,

elle renferme un étang pittoresque, pourvu d'une faune et d'une flore abondantes, enclos d'une zone découverte en prés et cultures fourragères.

» La Municipalité de Cossonay, désireuse d'assurer la conservation d'un site de la région et plein d'enseignements d'ordre scientifique et éducatif, a décidé de conférer à ce territoire le caractère d'une réserve scolaire, réserve dont la Ligue suisse pour la Protection de la Nature assurera le patronage.

» En conséquence, parties conviennent de la constitution de la servitude personnelle suivante :

» Interdiction de bâtir et de faire des dépôts ; maintien du territoire en l'état et jouissance aux termes d'un accord à convenir entre la Municipalité et la Commission vaudoise pour la Protection de la Nature.

» Bénéficiaire : Ligue suisse pour la Protection de la Nature.

» Etant donné le caractère et le but de cette servitude, celle-ci est concédée à titre purement gratuit. »

Je précise que nous aurons soin, lors de la rédaction de l'« accord à convenir entre les parties », de réserver les droits des laboratoires de zoologie et de botanique de l'Université de Lausanne de prélever des spécimens de faune et de flore dans la réserve. Nous n'ignorons pas, en effet, que nos professeurs de sciences portent à cet étang un très grand intérêt.

La Commune de Bex nous a demandé notre aide pour constituer en réserve un petit étang, au lieu dit « Le Grand Marais », au pied de la colline de Chiètres. Réalisant la nécessité de sauvegarder le plus grand nombre possible de marais, quelle qu'en soit l'importance, dans notre canton, et désireux d'encourager un geste spontané de protection de la part des autorités d'une commune, nous avons accédé à ce désir et nous tenons prêts à signer l'acte qui consacrerait cette petite réserve, espérant que la population de Bex et des environs, et surtout les élèves des écoles, sauront apprécier un tel avantage et en retirer le maximum de profit.

Les pourparlers en vue de la création d'une réserve au Marais des Monneaux, sur le territoire des Communes de Ballens et de Mollens, ont été poursuivis. Nous avons eu une entrevue avec les Municipalités des deux communes, qui se sont déclarées d'accord avec notre projet. Une causerie illustrée de projections a été donnée à Ballens le 12 novembre par M. le professeur Cosandey, dans le but d'orienter la population, et surtout les membres du Conseil général, sur notre projet. Nous avons bon espoir de pouvoir aboutir enfin l'année prochaine à la création de cette importante réserve naturelle.

Au Parc Bourget, notre insistance a fini par recevoir satisfaction, grâce aux efforts de M. Boven. La Ville de Lausanne a enfin pris les mesures nécessaires pour assurer l'alimentation de l'étang du parc en eau pure, exempte de souillures.

Aux Grangettes enfin, si le projet d'aérodrome semble toujours plus ou moins en sommeil, nous nous inquiétons vivement de cons-

tater que le plan de sauvegarde du Service des Bâtiments de l'Etat n'a pas encore été accepté. Il serait regrettable que les efforts que nous ne cessons de déployer en vue de la sauvegarde de cette magnifique région se voient anéantis par suite d'un déplorable retard.

Nous avons appuyé, malheureusement sans résultat, les efforts du Comité référendaire qui, à La Tour-de-Peilz, s'efforçait de sauvegarder le charmant vallon de l'Ognonnaz, désigné par la Municipalité pour devenir un lieu de décharge.

A la suite de l'émotion causée dans notre canton par les projets de places d'armes d'Aigle et du Bois de Chênes, nous avons adressé au Conseil fédéral une lettre-pétition demandant « la création d'une Commission d'experts aussi bien informés qu'impartiaux, avec mandat de lui présenter un rapport objectif sur le problème des places d'armes pour blindés ». La réponse reçue du Chef du Département militaire fédéral ne témoigne hélas ni de beaucoup de compréhension ni de beaucoup de bonne volonté. Nous nous préparons à revenir à la charge.

Protection de la faune. — Nous avons participé aux travaux de la Commission consultative de Chasse et sommes intervenus contre une demande des chasseurs tendant à faire autoriser le tir des canards depuis la rive entre Ouchy et Vidy ! Nous avons salué avec satisfaction l'initiative de la Diana tendant à introduire un cours d'instruction pour les nouveaux chasseurs. Il est regrettable que cette instruction ne puisse être également fournie à certains anciens chasseurs, comme le monsieur qui, récemment, près de Villeneuve, a abattu un Pluvier argenté qu'il prétend avoir pris pour une Bécassine.

Conjointement avec les Commissions cantonales de Fribourg et Neuchâtel, nous avons sollicité de la Ligue suisse pour la Protection de la Nature un subside de 1200 fr., destiné à l'érection d'un îlot artificiel dans le lac de Neuchâtel, près de l'embouchure du canal de la Broye. Le but de cette construction est de favoriser la nidification d'une colonie de Sternes pierre-garins et de quelques Mouettes rieuses, chassées du môle par les vagues des bateaux qui détruisent régulièrement leurs nichées. Dépassant nos désirs, la Ligue nous a alloué 1700 fr. au lieu des 1200 demandés ; le solde de la somme nécessaire a été recueilli grâce à une souscription ouverte dans les colonnes du *Bulletin de nos Oiseaux*. Les travaux ont été entrepris immédiatement, mais ont dû être interrompus à cause de la hausse du niveau du lac ; ils seront repris et terminés dès que les eaux seront de nouveau suffisamment basses. En attendant, plusieurs couples de Sternes ont niché sur le radeau aménagé provisoirement à leur intention sur la lagune, en terre bernoise.

Protection de la flore. — Nous sommes intervenus avec succès pour le maintien de deux Séquoias à l'entrée est de Rolle et d'un beau vieux Cèdre sur la colline de Chiètres, près de Bex.

Le professeur Cosandey a obtenu de la Ligue suisse pour la Protection de la Nature un subside de 1000 fr. pour l'établissement au Jardin botanique universitaire de Lausanne d'une section consacrée aux plantes protégées dans les cantons de Vaud et du Valais. Nous ne pouvons que féliciter notre collègue de cette heureuse initiative, dont nous attendons les résultats les plus favorables, non seulement en matière de protection de la flore, mais aussi dans le domaine beaucoup plus vaste de l'éducation du public et de la jeunesse. Les travaux sont en bonne voie d'exécution et tout sera prêt pour la prochaine saison.

Education. — Outre l'effort signalé ci-dessus, nous avons mis à l'étude l'érection à Ouchy et Vidy d'un panneau illustrant les principales espèces d'oiseaux qui passent l'hiver sur le Léman. Nous espérons pouvoir recueillir dans ce but des fonds de diverses provenances.

La leçon destinée aux élèves de l'Ecole Normale a été donnée cette année par M. Massy et consacrée au reboisement, moyen préventif contre l'inondation et l'érosion.

Diverses conférences et causeries ont été données et des articles écrits dans différents journaux. Il ne nous est malheureusement pas possible de tenir à jour une liste complète de ces causeries et il nous est évidemment très difficile d'apprécier le résultat de nos efforts dans ce domaine. Il est hors de doute que la propagande, scolaire et autre, en faveur de l'idée de protection et de conservation, devrait pouvoir être organisée et menée d'une façon beaucoup plus active encore. Nous sommes actuellement en possession du fichier des membres de la Ligue suisse habitant notre canton. Mais ce fichier est un tel monument qu'il nous a été absolument impossible jusqu'à ce jour d'en faire le moindre usage à des fins de propagande et d'éducation. Nous déplorons de nous trouver là devant une tâche qui dépasse le temps et les moyens dont nous disposons.

Nous tenons à adresser nos remerciements à M. Charles Duc qui, par l'entremise du Cercle ornithologique de Lausanne, donne chaque année une série de conférences aux élèves des classes primaires de Lausanne.

La séance offerte par notre Commission à la Société vaudoise des Sciences naturelles a eu lieu le 24 novembre et a obtenu un très grand succès. M. Robert Hainard, artiste-peintre et naturaliste à Berne nous a parlé des Carnassiers de chez nous et a su emballer son auditoire tant par son récit plein d'humour et bourré de faits et d'observations personnelles que par les admirables dessins et gravures projetés à l'écran.

CHARLES CHESSEX,
Président de la Commission vaudoise
Pour la Protection de la Nature.

Actif : Comptes de la Commission.

Solde en caisse au 31-XII-1953	Fr. 81.05
Prélevé sur livret de dépôts BCV	» 200.—
Subside annuel LSPN	» 100.—
Total	Fr. 381.05

Passif :

Honoraires (M. Mariétan pour brochure s. la protection de la nature)	Fr. 200.—
Déplacements	» 85.60
Photographies de réserves (M. Zeller)	» 28.80
Timbres, etc.	» 20.40
Total	Fr. 334.80

Solde actif

Livret de dépôts	Fr. 458.—
En caisse	» 46.25
Total	Fr. 504.25

La Commission vaudoise pour la Protection de la Nature se compose de MM.

Jacques de Beaumont, professeur à l'Université ;
 Pierre Boven, ancien procureur général ;
 Florian Cosandey, professeur à l'Université ;
 Charles Massy, chef du Service cantonal des Forêts, Chasse et Pêche ;
 Jean-Louis Nicod, professeur à l'Université ;
 René Stucky, professeur à l'École Normale ;
 Pierre Villaret, conservateur de l'herbier cantonal, secrétaire ;
 Charles Chessex, médecin-dentiste, président,

9. *Propositions individuelles.* — M. Charles Linder se fait l'interprète de l'Assemblée pour remercier M. Badoux de la grande activité qu'il a mise à diriger la Société pendant ses deux années de présidence, à côté de ses lourdes charges à l'Université.

Conférence.

M. le Dr **Robert Feissly.** — *Etat actuel du problème de la coagulation sanguine* (avec projections).

(Voir suite, page 122.)

Notices nécrologiques.*Henri Décombaz*

1873-1954.

Né le 17 septembre 1873, Henri Décombaz avait obtenu en 1898 son diplôme fédéral de médecin. Il pratiqua son art jusqu'en 1918 à Sainte-Croix. Ses qualités lui avaient rapidement acquis l'estime des habitants de cette ville. Pendant la terrible épidémie de grippe qui suivit la guerre de 1914-18 son dévouement fit l'admiration de chacun. Lors de son départ pour Lutry, la Municipalité de Sainte-Croix manifesta son regret de le voir partir. Il pratiqua à Lutry pendant trente-trois ans comme médecin-chirurgien. Praticien dévoué et désintéressé, il créa des consultations gratuites pour les nourrissons. Il fut pendant de nombreuses années médecin des écoles et de la colonie de vacances de Lutry. Aussi lors de son quatre-vingtième anniversaire, les autorités municipales vinrent lui exprimer la reconnaissance et l'affection de toute la population. Il était membre de notre Société depuis 1922.

Edmond de Rham

1867-1954.

Le 1^{er} novembre 1954 est décédé à l'âge de 87 ans l'un des doyens du corps médical lausannois, le Dr Edmond de Rham, membre de notre Société depuis 1904. Ayant en 1894 obtenu son titre de docteur, c'est à Lausanne qu'Edmond de Rham pratiqua toute sa vie. Il fut médecin-adjoint de l'Hospice de l'enfance et en fut, en 1910, nommé médecin-chef, en remplacement du Dr Victor Mercanton. Mais c'est surtout en faveur de l'Asile des Aveugles que le Dr de Rham s'est dépensé sans compter. Il fit partie pendant cinquante-deux ans du Conseil d'administration de cette institution qu'il présida de 1942 à 1952. C'est avec abnégation et générosité que le Dr de Rham a lutté pour améliorer le sort des aveugles, forçant l'admiration de ses collègues et l'estime de ses concitoyens.

Edouard Diserens

1885-1954.

Après une longue maladie s'éteignait, le 18 avril 1954, Edouard Diserens, membre de notre Société depuis 1905. Né à Paudex, Edouard Diserens fit ses études à l'Université de Lausanne, puis à Zurich où en 1907 il obtint le diplôme d'ingénieur-agronome de l'École polytechnique fédérale. Après un stage de deux ans à St-Gall, il est nommé ingénieur rural au Département vaudois de l'agriculture et rapidement accède au rang de chef de service. Il devait rendre d'éminents services dans le domaine des améliorations foncières, en particulier pendant la première guerre. En 1921 l'EPF

fait appel à lui pour la chaire de Génie rural, fonction qu'il occupa jusqu'en 1940, date à laquelle il prit sa retraite. C'était un homme de cœur et un grand citoyen.

Pierre Revilliod

1883-1954.

Né à Genève en 1883, Pierre Revilliod fit ses études dans sa ville natale où, élève de Yung, il publia en 1907 sa thèse intitulée : L'influence du régime alimentaire sur la croissance et la structure du tube digestif. Cette même année, il est admis comme membre à la Société vaudoise des Sciences naturelles. Après un séjour de perfectionnement en Allemagne, il se fixe à Bâle. Pendant dix ans assistant au Musée, il poursuit des travaux remarquables sur les Chiroptères tertiaires, les mammifères de l'Insulinde, récoltés par les frères Sarasin. En 1918, il regagne Genève comme chef de travaux de zoologie d'abord, puis devient assistant au Muséum d'Histoire naturelle. Des problèmes de paléontologie des vertébrés vont retenir son attention : canidés quaternaires sud-américains, Mastodon, etc. En 1927 il est appelé à la direction du Muséum, poste qu'il occupera jusqu'en 1953. Son action ne se borna pas seulement à de brillants travaux de recherches, au sein de plusieurs commissions, il lutta pour sauvegarder la faune et les sites de notre pays. Pendant vingt-cinq ans d'autre part, il présida aux destinées de la Société suisse de Zoologie. Homme plein de charme, il laisse un souvenir ému à ceux qui eurent le privilège de le connaître.

Auguste Rollier

1874-1954.

Lors de son assemblée annuelle en 1952, qui eut lieu à Leysin, la Société vaudoise des Sciences naturelles conférait à M. Auguste Rollier le titre de membre émérite pour rendre hommage à l'œuvre de cet illustre médecin. Nul lieu ne pouvait mieux convenir à cette cérémonie, puisque nous étions là au centre matériel de l'œuvre d'Auguste Rollier.

Toute sa vie fut consacrée à la lutte contre la tuberculose et surtout à la tuberculose articulaire. Les essais de traitements par ablations chirurgicales des foyers d'infection tuberculeuse, telles que les pratiquait Th. Kocher de Berne, ne parvenaient que rarement à sauver le malade. Rollier, qui fut assistant de Kocher, se rendit compte qu'il fallait, avant qu'intervienne le chirurgien, stabiliser la maladie et renforcer les défenses de l'organisme. Cet auxiliaire du chirurgien, ce fut le soleil, l'héliothérapie. C'est là l'idée maîtresse d'Auguste Rollier. Avec une foi invincible, il mit au point les modalités des cures de soleil, vainquit par ses succès les critiques, pour le plus grand bien des malades. Et maintenant dans les montagnes, non seulement en Suisse mais à l'étranger, s'élèvent les sanatoria qui sont autant d'hommages à la justesse des vues d'Auguste Rollier.

La Société vaudoise des Sciences naturelles peut être fière d'avoir compté ce savant, depuis 1918, parmi ses membres.

Francis Rouge
1870-1953

Le 20 décembre 1953 mourait Francis Rouge, à l'âge de 83 ans. Il fut dès 1910 directeur de la Librairie de l'Université, F. Rouge & Cie. Le rôle joué par cet homme dans la vie scientifique et culturelle du canton de Vaud fut considérable. Homme d'une très grande culture, il a pendant de nombreuses années assuré l'édition des œuvres de beaucoup de nos hommes de science ou de lettres. Il ne peut être question de citer tous les ouvrages qu'il a publiés. Cependant nous ne saurions passer sous silence les trois volumes sur « Le Léman » de Forel, les œuvres d'Eugène Rambert, etc., ouvrages chers à tous les Vaudois. Il faut du courage dans un petit pays comme le nôtre pour éditer les œuvres nées en terre vaudoise et, en prenant ce risque, Francis Rouge a fait beaucoup pour le développement et la diffusion de la science dans notre pays. Francis Rouge, qui a fait ainsi connaître nos écrivains et nos hommes de science, a droit à toute notre reconnaissance. Il était membre de notre Société depuis 1914.

Jules Taillens
1871-1954.

Né à Lausanne le 8 juillet 1871, Jules Taillens fit à Lausanne ses études de médecine. Diplômé en 1894, il devait soutenir, après des voyages d'études à Londres, Paris, Munich, Berlin et Vienne, sa thèse de doctorat en 1897. Il s'établit alors à Lausanne où il se fit rapidement une belle clientèle. Sa carrière médicale fut brillante. Nous n'en rappellerons que quelques dates marquantes : privat-docent en 1903, professeur extraordinaire en 1913, promu à l'ordinariat en 1917 comme professeur de clinique infantile, chef de service de pédiatrie à la place du Dr Adolphe Combe, recteur de l'Université de Lausanne de 1924-1926. Il présida le Secrétariat vaudois de l'enfance de 1933 à 1952 et la pouponnière Nestlé à Vevey. On doit à ce pédiatre renommé de nombreux travaux sur les hernies, l'hypertrophie du thymus, la sérothérapie antidiphthérique, le traitement de la coqueluche, les causes des maladies nerveuses, etc. En 1932, il publia un ouvrage sur les enfants tuberculeux et en 1945, en collaboration avec le professeur P. Decker, un ouvrage sur le Dr César Roux. Sa renommée dépassait largement les frontières de notre pays, il était chevalier de la Légion d'honneur et membre correspondant de la Société de pédiatrie de France. Très cultivé, lisant beaucoup, s'intéressant à l'histoire, aux lettres et aux sciences, le professeur Taillens était un causeur agréable, plein d'humour et d'une extrême courtoisie. Il fut pendant soixante-et-un ans membre de la Société vaudoise des Sciences naturelles.